

Le Mot du Directeur Général de l'ACM

L'ACM s'attelle actuellement à l'élaboration d'une nouvelle note d'une importance cruciale pour tout le secteur de la microfinance qu'elle se propose de publier très prochainement, après concertation avec toutes les parties prenantes. Par sa nouvelle note, portant sur la définition et les modalités de calcul du taux annuel effectif global (TEG) des microfinancements accordés par les IMF, l'ACM vise principalement à :

- ❑ Mieux standardiser la méthode de calcul du taux annuel effectif global (TEG) dans le secteur de la microfinance,
- ❑ Faire de ce taux une référence clef pour toute opération de tarification ou d'ajustement tarifaire,
- ❑ Permettre aux IMF d'asseoir une politique de tarification plus transparente à l'égard de leur clientèle en lui communiquant à travers un taux annuel effectif global, calculé conformément aux meilleures pratiques internationales, le coût réel de tout microfinancement.

Par rapport au TEG bancaire, le TEG en microfinance se distinguera désormais une fois la nouvelle note ACM est publiée, par deux éléments spécifiques essentiels :

Le TEG d'un microfinancement est un taux annuel, équivalent au taux de la période calculé à terme échu et exprimé en pourcentage avec deux décimales.

$$TEG = (1 + t)^N - 1$$

t : taux de la période

N : nombre de périodes de remboursement durant une année.

- 1- Dans le cas où l'IMF subordonne l'octroi d'un microfinancement à la souscription par le client d'une assurance (décès et/ou invalidité), la prime supportée par ce dernier et perçue par l'IMF en qualité d'intermédiaire d'assurance, doit être prise en compte dans le calcul du TEG.

Secteur de la microfinance en Tunisie

Conformément aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 05-11-2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet

7 IMF SA sous forme de Société Anonyme

ENDA Tamweel | TAYSIR Microfinance | Microcred SA | ADVANS Tunisie | CFE Tunisie | ZITOUNA Tamkeen | EL AMEL de Microfinance

209 Agences

IMF-AMC sous forme associative

ASAD Tamweel

06 Agences

288 Associations de microcrédits (AMC) Loi N° 99-67 du 15 juillet 1999 relative aux microcrédits accordés par les associations

187 AMC (y compris ASAD Tamweel) ont bénéficié durant l'année 2022 d'un financement de la BTS. Néanmoins, hormis l'association précitée, toutes les autres sont tenues de se conformer aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014.

Données du secteur :

Au 31/12/2022 : 731 770 clients actifs pour un portefeuille de 1 915,9 millions TND

Au 31 décembre 2022, le nombre des clients actifs des IMF (SA et AMC) et leurs encours se sont établis respectivement à 731 770 clients et 1 915,9 millions TND contre 704 072 clients et 1756,2 millions TND une année auparavant, enregistrant deux taux de croissance annuels respectifs de 3,9% et 9,1%. Le montant de l'encours moyen par client actif a enregistré une augmentation de 5% durant la même période en passant de 2 494 TND à 2618 TND.

L'encours des microfinancements accordés par les IMF SA s'est accru de 10,4% contre seulement de 2,4% pour les AMC et représente au 31-12-2022, 84,3% de l'encours total du secteur de la microfinance contre 83,3% une année auparavant.

Les décaissements des IMF (SA et AMC) ont enregistré durant l'année 2022 une hausse de 4,4% par rapport à la même période de l'année 2021, en passant d'environ 1674 millions TND à 1747 millions TND.

Le montant du microfinancement moyen s'est accru de 2,4% en passant de 3600 TND à 3688 TND entre les années 2021 et 2022. Les montants moyens des microcrédits alloués aux activités génératrices de revenus et à l'amélioration des conditions de vie se sont établis respectivement à 4 416 TND et 1 634 TND au 31-12-2022.

Population active du secteur de la microfinance

Secteur de la microfinance	31/12/2020		31/12/2021		31/12/2022 ²	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Clients actifs des IMF-SA	447 250	66,3%	480 616	68,3%	512 212	70,0%
Clients actifs des IMF-AMC ¹	274 828	40,7%	271 929	38,6%	268 454	36,7%
Clients croisés IMF(SA-AMC)	-46 988	-7,0%	-48 473	-6,9%	-48 896	-6,7%
Nb total clients actifs	675 090	100%	704 072	100%	731 770	100%
Encours des IMF-SA	1 310 089	81,8%	1 463 216	83,3%	1 615 865	84,3%
Encours des IMF-AMC	291 784	18,2%	293 038	16,7%	300 094	15,7%
Total encours (Milliers TND)	1 601 873	100%	1 756 254	100%	1 915 960	100%
Encours moyen / client (TND)	2 373		2 494		2 618	

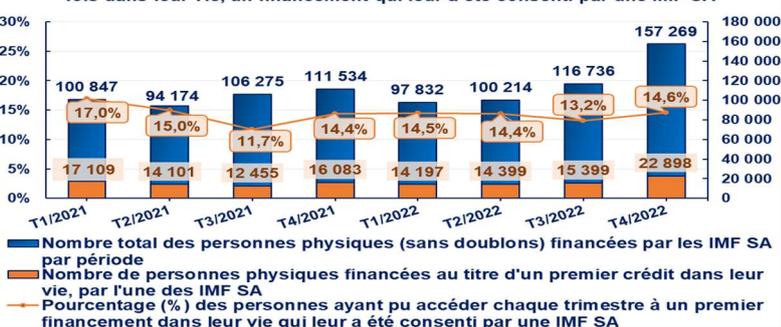
(1) Le nombre des clients actifs des IMF AMC inclut les personnes ayant obtenu des crédits avant janvier 2018 et qui sont encore titulaires d'un encours impayé.

(2) Données provisoires des IMF SA (avant audit des comptes)

Décaissements du secteur par catégorie d'IMF

Décaissements par catégorie d'IMF	2020		2021		2022	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
IMF SA / Décaissements en milliers TND	1 301 633	92,8%	1 584 757	94,7%	1 651 821	94,6%
IMF AMC / Décaissements en milliers TND	101 015	7,2%	89 237	5,3%	95 186	5,4%
Total des décaissements en milliers TND	1 402 648	100%	1 673 994	100%	1 747 007	100%
IMF SA / Décaissements en nombre	358 751	87,3%	424 110	91,2%	432 254	91,3%
IMF AMC / Décaissements en nombre	52 354	12,7%	40 903	8,8%	41 402	8,7%
Décaissements en nombre du secteur	411 105	100%	465 013	100%	473 656	100%
IMF SA / Microcrédit moyen en TND	3 628		3 737		3 821	
IMF AMC / Microcrédit moyen en TND	1 929		2 182		2 299	
Microcrédit moyen du secteur (TND)	3 412		3 600		3 688	

Evolution trimestrielle du nombre de personnes ayant pu obtenir pour la première fois dans leur vie, un financement qui leur a été consenti par une IMF SA

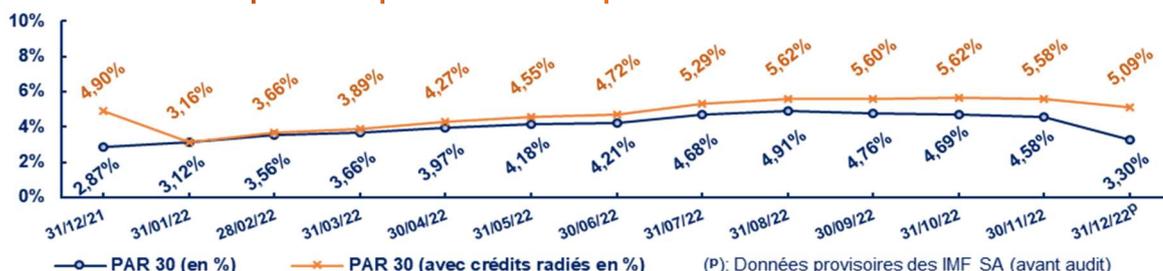


IMF SA & Inclusion financière

Le nombre de personnes ayant pu obtenir pour la première fois dans leur vie un financement qui leur a été consenti par une IMFSA, s'est élevé au cours du dernier trimestre de l'année 2022 à 22898, contre 14197, 14399 et 15399 personnes respectivement au cours des premier, deuxième et troisième trimestres de la même année. Ainsi, le nombre total des clients ayant pu accéder à un premier financement au cours de l'année 2022 s'est élevé à 66893 contre 59748 clients une année auparavant, soit un taux de croissance d'environ 12%.

Le pourcentage des personnes ayant pu accéder à un premier financement dans leur vie et qui leur a été consenti par une IMF SA, par rapport au nombre total des clients financés par ces mêmes institutions, s'est établi au cours du quatrième trimestre de l'année 2022 à 14,6%, contre 14,4% au cours de la même période de l'année 2021.

Évolution de la qualité du portefeuille à risque des IMF SA



Le PAR 30 des IMF SA s'est établi à **3,30%** au 31-12-2022 contre **2,87%** une année auparavant.

Le PAR 30 avec intégration des crédits radiés s'est élevé à **5,09%** au 31-12-2022 contre **4,90%** une année auparavant.

ANALYSE DE L'ENDETTEMENT CROISÉ DE LA POPULATION MICROFINANCE

Au 31/12/2022, environ 28,9% des clients du secteur de la microfinance soient 211 098 personnes sont actifs auprès de plus d'une institution (IMF SA – AMC - Banques ou Sociétés de leasing...).

Le nombre des clients croisés (IMFSA- [IMFSA -AMC- Banques ou Sociétés de leasing] & AMC [AMC - Banques ou Sociétés de leasing]) a enregistré une augmentation de **10,2%**, en passant de **191 524 clients** au 31-12-2021 à **211 098 clients** au terme du même mois de l'année 2022. Cette population est composée de clients croisés sans doublons (IMF SA – IMF SA), (IMF SA-Banques), (IMF SA – AMC), (AMC- AMC) et (AMC-Banques).

Le nombre des clients croisés **IMF SA - Banques** s'est établi au 31-12-2022 à **122 898 clients** contre **107 111 clients** une année auparavant. L'encours de cette population s'est élevé au 31-12-2022 à environ **2 175 millions TND** et à **521,1 millions TND** respectivement auprès des banques et des IMF SA.

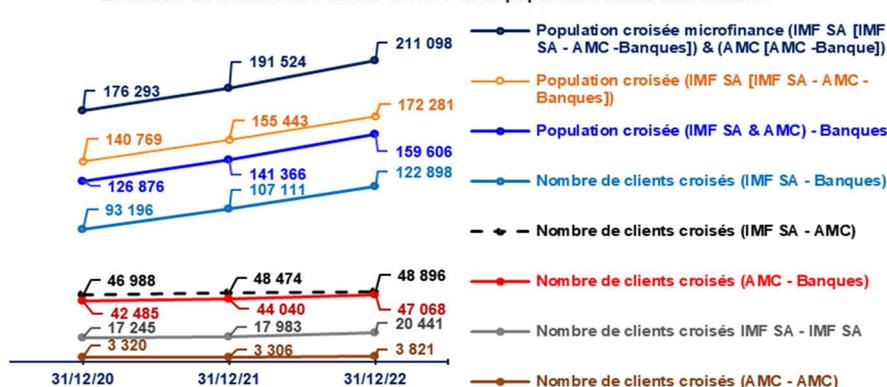
Le nombre des clients croisés **IMF SA- IMF SA** a enregistré une augmentation de **13,67%**, en passant de **17983 clients** au 31-12-2021 à **20 441 clients** au terme de la même période de l'année 2022. Cette population représente au 31-12-2022, **3,99%** de l'ensemble des clients actifs des IMF SA et détient un encours de **206,2 millions TND**, soit **12,76%** de celui de l'ensemble des IMF SA.

Les travaux de fiabilisation des données des AMC sont assurés en permanence. L'analyse des données arrêtées par la BTS au 31-12-2022 et déclarées à la CRM, a permis de faire ressortir les constats suivants :

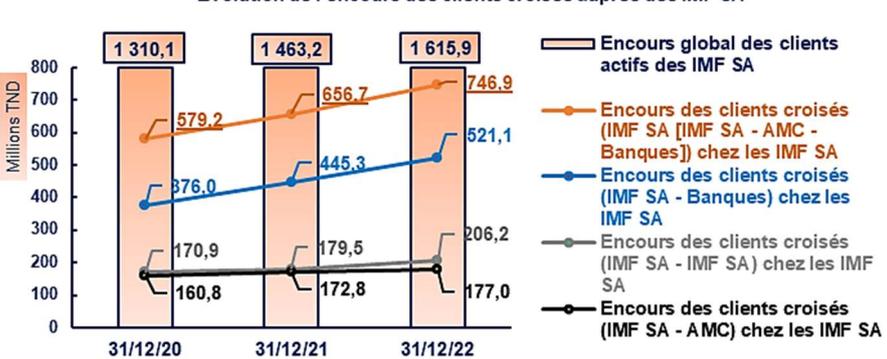
- **48 896 clients** représentant **18,21%** des clients des IMF AMC sont en même temps des clients des IMF SA. L'encours de ces clients auprès des IMF SA s'est élevé à **177 millions TND**.
- **47 068 clients** représentant **17,53%** des clients des IMF AMC sont des clients des banques et/ou des sociétés de leasing... L'encours de ces clients auprès de ces dernières (banques et sociétés de leasing), s'est élevé à **638,8 millions TND**.
- **3 821 clients** représentant **1,42%** des clients des IMF AMC sont des clients croisés AMC-AMC. En une année, le nombre de ces clients a accusé une augmentation de **15,6%**.

172 281 clients (sans doublons), soit **33,63%** des clients actifs des IMF-SA, sont en même temps clients des IMF SA et/ou des IMF AMC et/ou des banques et des sociétés de leasing... Ces clients détiennent **46,22%** de l'encours des IMF SA contre **44,88%** une année auparavant. Chez les IMF SA, la qualité du portefeuille de ces clients croisés s'est dégradée. En effet, le PAR 30 de cette population, est passé de **3,08%** au 31-12-2021 à **3,60%** au 31-12-2022.

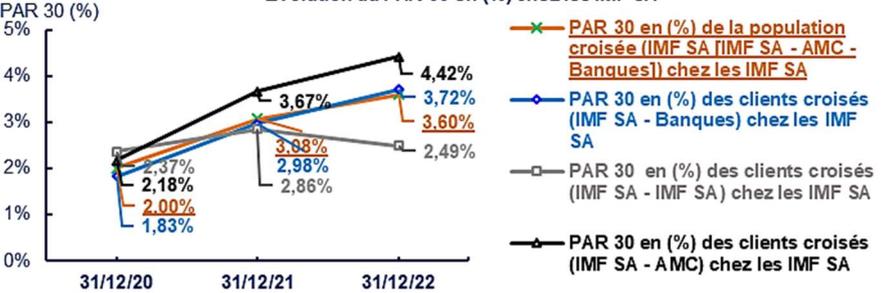
Évolution du nombre des clients croisés de la population active microfinance



Evolution de l'encours des clients croisés auprès des IMF SA



Evolution du PAR 30 en (%) chez les IMF SA

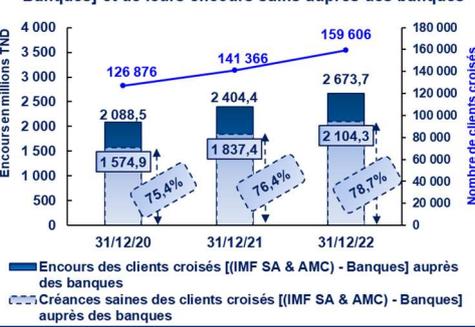


LE BAROMETRE DE LA MICROFINANCE n°22 - Mars 2023

Focus sur les engagements des clients croisés des [(IMF SA & AMC) - Banques] auprès des Banques

Le nombre des clients croisés (IMF SA & AMC) - Banques s'est établi au 31-12-2022 à **159 606 clients** représentant **21,8%** de la population active de la microfinance. Leur encours chez les banques et les sociétés de leasing s'est élevé à cette même date à **2 673,7 millions TND** contre environ **2 404,4 millions TND** au 31-12-2021, enregistrant ainsi une augmentation de **11,2%**. Au 31-12-2022, l'encours sain des clients croisés (IMF SA & AMC) - Banques chez les banques, a représenté **78,7%** de leur encours total chez ces institutions contre **76,4%** une année auparavant. En effet, cet encours sain est passé de **1 837,4 millions TND** à **2 104,3 millions TND** entre décembre-21 et décembre-22.

Evolution du nombre des clients croisés [(IMF SA & AMC) - Banques] et de leurs encours sains auprès des banques



Encours des clients croisés chez les banques

	Clients croisés (IMF SA & AMC) - Banques	Clients croisés (IMF SA - Banques)	Clients croisés (AMC - Banques)
31/12/22	2 673,7	2 175,0	638,8
31/12/21	2 404,4	1 936,1	603,0
31/12/20	2 088,5	1 638,7	569,4

(Unité: millions TND)